

BUREAU D'ABONNEMENT A NANCY, RUE DE GUISE, 15. LE PROGRES DE L'EST. LE JOURNAL TOUS LES JOURS. LE DIMANCHÉ EXCEPTÉ. Toute personne qui ne refuse pas à l'abonnement, est considérée comme abonné.

LE PROGRES DE L'EST

LE NATIONAL DE L'EST

JOURNAL QUOTIDIEN.

Bureaux du journal : Rue du faubourg Stanislas, 3, Nancy, imprimerie SORDOLLET et FILS. — Le National de l'Est se trouve à Toul, chez M. RAVAILLER, libraire; à Pont-à-Mousson, chez M. DACTROY, libraire; à Lunéville, chez M. GEORGES, libraire; à Saint-Nicolas, chez M. BABILLON, rue de Laval; à Vézelize, chez M. RICHTER.

NANCY, LE 3 AVRIL 1871.

Donner chaque jour, avec impartialité, des renseignements détaillés et des nouvelles abondantes sur les affaires de la France; tenir le lecteur au courant des événements principaux dont les autres pays sont le théâtre, afin qu'il puisse élargir son horizon politique; chercher avec un soin infatigable et publier tous les faits de nature à être utiles aux intérêts locaux; offrir enfin à la curiosité quelques sujets choisis d'études faciles ou de délassement et reposer ainsi l'esprit ou l'instruire sans fatigue; tel est le but de cette nouvelle publication.

Ainsi, nous l'espérons, cette modeste feuille répondra à la nécessité qui s'impose à tout esprit sérieux, la nécessité de connaître exactement les faits, de savoir ce qui se passe; elle satisfera le désir toujours plus vif du public de posséder des renseignements judicieux et exacts sur les choses et sur les idées; elle veut en un mot

ÊTRE UTILE PAR LE VRAI.

L. S.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

Il nous semble bon de commencer notre publication en jetant un coup d'œil rapide sur l'état général des affaires politiques en France, et, si nous le pouvons, sur celles de l'étranger.

L'ÉTAT DE PARIS. La question du moment, celle qui préoccupait tous les esprits, est celle de Paris, celle des prétextes inouïs qui s'y sont produits et qui ont mis en péril le gouvernement légalement établi, paralysant la reprise du commerce et du crédit, retenu au milieu de notre pays les troupes allemandes et, enfin, compromettant l'existence même de la France. On sait que des élections ont eu lieu à Paris le dimanche 26 mars pour constituer une assemblée communale. Elle s'est arrogée les pouvoirs les plus étendus: composée en partie d'hommes inconnus ou

même mal famés sur la scène politique, en partie d'écrivains du parti communiste, la Commune, comme elle s'intitule, prétend gouverner la ville sans contrôle; le gouvernement central de France n'aura plus rien à voir dans l'administration intérieure de la grande ville et il ne s'établira entre les deux pouvoirs, traitant d'égal à égal, d'autres rapports que ceux que la Commune voudra bien consentir à établir. Le programme et l'ambition de ces révolutionnaires va plus loin. Ils se flattent d'établir dans toutes les grandes villes un système semblable et de diriger ainsi la vieille unité française en villes et campagne, où bientôt sans doute ils feraient d'autres distinctions et trouveraient qu'il y a ville et ville et campagne et campagne; que dans les villes, il y a bourgeois et bourgeois et que les plus intelligents, les seuls capables sont incontestablement ceux de leur parti. A eux la domination sans conteste dans la république universelle. C'est déjà ce qui existe à Paris, où toute la partie saine de la population, tombée aux mains des fauteurs de désordre, est obligée de subir passivement toutes leurs volontés, toutes leurs exigences, toutes les applications de leurs théories fantaisistes. — On voit où tout cela nous mènerait: au morcellement, à l'émiettement du pays, au despotisme d'une minorité factieuse et sans frein.

ÉTAT DE LA PROVINCE. Heureusement, le mouvement a été étouffé dans toutes les villes où il a éclaté. Lyon, Marseille, Toulouse, Narbonne, Saint-Etienne, comme l'a télégraphié M. Picard, notre ministre de l'intérieur, obéissent au véritable gouvernement. La France entière s'est ralliée autour du drapeau de l'ordre, arboré à Versailles. De toutes parts, des adresses assurent au chef du pouvoir exécutif le concours énergique des départements.

LES VOLONTAIRES. Le ministère ne veut pas que ces promesses restent sans effet; voici ce qu'il a télégraphié:

« Prenez l'organisation des volontaires: expliquez bien aux populations qu'en marchant au secours de l'Assemblée, elles délient à la fois la France de l'occupation allemande et du joug des factieux. »

« Démentez tous les bruits répandus sur les prétendues variations de la politique du gouvernement. Son programme est le même, rappelé par le discours du chef du pouvoir exécutif. »

« Un dernier effort est nécessaire pour anéantir les tentatives insensées et odieuses que le pays entier condamne. Il faut des volontaires pour que l'effet moral soit complet. »

« ERNEST PICARD. » Dans notre ville de Nancy, l'avis suivant avertit les bons citoyens du service que réclame d'eux la cause de l'ordre et de la liberté. Pour répondre à cet appel, un registre pour l'inscription des volontaires sera ouvert à la mairie de Nancy, à partir du lundi 3 avril, tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. Nancy, le 1^{er} avril 1871. Le maire par intérim, OTTENHEIMER.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE. Pour la Meurthe, les Vosges et la Moselle: 7 francs par trimestre. 14 francs par semestre. 28 FR. PAR AN. Pour les autres départements: 32 FRANCS. Annonces: 20 cent. la ligne Réclames: 30 cent.

le de ce crime le mouve-; autres de faire retomber ou sur le parti républicain r ces agissements qu'on ficains en rouges et qu'on la liberté des défenseurs

ent communal de Paris, il Montmartre et Belleville entière ensuite, ont émis er un conseil municipal cité, de pouvoir éf de tous de nationale parisienne, y dant en chef, de garder ire non-seulement les fusils

et Lyon ont été privés de n 1848, du droit, accordé ites communes de France, il municipal élu. Dans les , sous la monarchie de ire, les républicains et les x ont plusieurs fois de- villes rentrassent dans le

des officiers de la garde ervation des armes et des mé par les Parisiens méri- e pris en considération. ge de France, les gardes mmune nomment à l'elec- était également désirable venaient de subir un long redouteur pour l'avenir des ne perdissent pas l'habi- rmes. Il est incontestable t du siège, Trochu aurait is de facilités, pour la dé- é par M. Thiers, si au lieu es 300,000 bourgeois qui le fusils qu'à la devature en 300,000 soldats exer- rde nationale parisienne mer Paris, c'est jusqu'à un er la France.

lants des départements de ; trouver que les Parisiens leur temps pour soulever conseil municipal et de nous ont été évidemment les Parisiens s'occupaient milliards qui devaient nous

uste et laisser à chacun sa té. La droile de l'Assem- d'Abdul-Mesid du droit in- raison des bêtes fauves, ren- r invasion; traquons le che- fave, il a la faim canine des 'estavés des balles et des bou- onne appétit monstrueux. L'angleterre de maintenir l'é- celle abdique aujourd'hui cette mission sacrée, qu'elle cour- hautain, et voilà sa face cri- chaleureuse improvisation, un lement partisan du cabinet role à l'extérieur. raptureur d'un ton gougaerd, visage... mais lord Evandale

« Je vous prie de m'inscrire en tête de la liste. » « Agréés, etc. » « JULES LITGROIS, » « Professeur à la Faculté de droit. » Il en est de même dans toute la France. Les esprits honnêtes peuvent se rassurer: on a les moyens de résister à la pression violente et illégale que voulaient exercer sur l'Assemblée et sur le pays tout entier les turbulents qui l'ont effrayé un instant.

Voici quelques renseignements sur les forces réunies à Versailles: Le 27 mars (mardi dernier), on écrivait de Versailles: La ville a un aspect guerrier et ressemble à un camp. On dit qu'il y a ici environ 50,000 hommes et 550 pièces d'artillerie. Les tentes, les munitions et un matériel considérable arrivent ici de tous côtés. On compte surtout

— Eh bien! gardez-la pour ceux qui perdront la jambe ou le bras, mais faites vite. Il se met sa pauvre cravate blanche toute sanglante encore dans la bouche, se couche et tend la main. L'opération faite. — Avez-vous beaucoup souffert? — Oui; mais, que voulez-vous? faut que les pauvres gens s'aident!

Faits divers.

Paris, 3 mars. Une réunion de délégués de la garde nationale de Paris a pris la résolution suivante: « Dans le cas où l'Assemblée nationale continuerait à siéger à Bordeaux ou dans une ville autre que Paris, la république du département de la Seine » serait proclamée. Si la France se prononçait pour une monarchie, Paris maintiendrait la forme de gouvernement républicain. »

Bordeaux, 3 mars. D'après la Gironde, le gouvernement a reçu de Paris, en date du 4 mars, du général Vinoy, une dépêche ainsi conçue: « La fabrication de poudre des Gobelins a été attaquée à plusieurs reprises; plusieurs hommes de la garde ont été tués ou blessés. Les forces militaires à Paris sont insuffisantes. »

Bordeaux, 6 mars. Les bureaux de l'Assemblée nationale ont élu quinze commissaires, chargés de donner un avis sur la proposition de mettre en accusation les anciens ministres du gouvernement de la défense nationale. Dans la discussion des bureaux relative à la translation du siège de l'Assemblée nationale, les opinions étaient partagées: Paris, Bordeaux, Blois, Fontainebleau, Orléans, Tours, Versailles, Saint-Germain-en-Laye ont été désignés. Bordeaux, Versailles et Paris ont le plus de chances. La majorité se prononcera probablement pour Paris; dans le cas contraire, les députés parisiens résigneraient leur mandat. M. Thiers parlera également en faveur de la capitale.

Bordeaux, 8 mars. M. Thiers a insisté pour qu'ils restent au ministère jusqu'à la fin de la crise actuelle. Une réunion de banquiers a proposé de prolonger de trois mois le terme des effets échus le 15 mars. La proposition de M. Thiers, relative à la translation de l'Assemblée nationale dans un lieu rapproché de Paris, a été adoptée à une majorité considérable.

Paris, 7 mars. Les troupes allemandes ont remis ce matin aux autorités françaises tous les forts de la rive gauche de la Seine. L'empereur Guillaume et le quartier général ont quitté Versailles ce matin. Les troupes allemandes auront évacué la ville de Versailles le 11 mars, les environs le 19.

On écrit de Lyon, le 4 mars, au Journal de Genève: « Le drapeau tricolore avec un cravat de crêpe flote de nouveau sur le beffroi de l'hôtel de ville et sur le balcon est de ce édifice; sur la façade des Terreaux, un drapeau noir déploie ses plis lugubres. »

« Le drapeau rouge, hissé le 4 septembre, à neuf heures du matin, après avoir été transformé le 24 septembre en signe de la Patrie est en danger, et maintenu comme tel, vient d'être amené hier au soir sans qu'aucun désordre se soit produit. »

« Le conseil municipal, à la réception de la dépêche constatant la ratification des préliminaires de paix, s'est réuni extraordinairement, et, après une séance à huit clos que l'on dit avoir été assez animée, il a pris la délibération suivante, affichée ce matin dans toute la ville: « Le conseil municipal: »

« Vu sa délibération en date du 24 septembre 1870 et l'adhésion relative au drapeau rouge de la commune de Lyon, approuvé le même jour sur les murs de Lyon; »

« Vu l'acceptation des préliminaires de paix par l'Assemblée réunie à Bordeaux; »

Dans le Midi, le fourrage est plus cher qu'il ne l'a jamais été de mémoire d'homme. Le foin se vend à Lyon 50 fr. le quintal métrique, ce qui met le litre de 500 grammes à 15 centimes. En considérant la quantité nutritive contenue dans le foin en comparaison du pain, il s'ensuit qu'un épagneulet peut pour cent en donnant du pain à manger aux chevaux au lieu de foin.

Dernier Courrier.

Paris, 8 mars. Des commandants de la garde nationale demandent le droit d'être leur commandant en chef. Une ligne se forme en vue d'empêcher l'emploi d'ouvriers allemands à Paris. L'escadre de la Méditerranée va être désarmée. Le Mont-Valérien a été remis aux autorités françaises. La musique d'Offenbach est interdite dans les théâtres.

M. Ernest Picard s'est rendu à Versailles pour régler les conditions du versement de cinq cents millions qu'exigeaient les Allemands pour l'évacuation des environs de Paris. Dans la séance du 6 mars de l'Assemblée nationale, M. Grévy a donné lecture de la lettre suivante: « Monsieur le président, »

« Je viens vous annoncer que je n'accepte pas le mandat de député dont m'a honoré le département des Bouches-du-Rhône. J'ai refusé plusieurs candidatures qui m'ont été offertes par mes compatriotes de la Vendée; je ne saurais me déjuger en acceptant l'élection des Bouches-du-Rhône. Je tiens à rester avec mes compatriotes d'armes. » Agréés, etc. Signé: CHABRETS.

Bordeaux, 8 mars. M. Tolain propose l'abrogation des lois restreignant la liberté d'association. M. Thiers, répondant au discours financier de M. Germain, dit que les dépenses faites pour la guerre, en dehors de Paris, dépassent 1,400 millions. La commission pour les élections d'Alger propose d'annuler l'élection de Garibaldi, comme ne remplissant pas la condition de nationalité française.

L'élection de M. Gambetta est valide. M. Victor Hugo dit que la France n'a rencontré que lichéité en Europe: « Pas une puissance, pas un roi ne s'est levé; un homme seul est intervenu: cet homme avait une idée et une épée. »

L'idée avait délivré un peuple, l'épée en avait délivré un autre. Garibaldi est le seul des généraux qui ont combattu pour la France qui n'ait pas été vaincu. (Interruptions, agitation, vives interpellations.) L'ordre a été reçu de désarmer les canonniers. L'artillerie des remparts est rentrée dans les arsenaux.

Berlin, 9 mars. M. le comte de Bismark est arrivé ce matin à sept heures et demie à la gare du chemin de fer d'Anhalt. Il est en très-bonne santé. Il a été reçu par M^{me} de Bismark et sa fille, et par les hauts fonctionnaires. On doit des éloges à l'administration du chemin de fer de l'Est, qui n'a cessé de payer à demi-solde le personnel non en fonctions, et qui promet, assure-t-on, de rembourser tous les arérages.

On a parlé de l'intention qu'avaient plusieurs puissances de n'avoir à Rome qu'un seul et même représentant, accrédité à la fois au Quirinal et au Vatican, et l'on a dit ensuite que le pape avait formellement protesté contre ce projet. Nous apprenons aujourd'hui que, pour simplifier la situation, les mêmes puissances ont décidé d'accréditer un personnage politique au Quirinal et de conférer un ecclésiastique le soin de les représenter au Vatican. (France.)

On lit dans l'Electeur libre: « M. Jules Ferry a offert au gouvernement sa démission de maire de Paris. »

M. Jules Simon, ministre de l'intérieur par intérim à Bordeaux, vient d'envoyer à tous les préfets le texte de l'ordre du jour adopté dans la séance du 1^{er} mars, et par lequel l'Assemblée nationale consacre la déclaration de la famille Bonaparte. Ordre a été donné à tous les préfets de le faire afficher dans toutes les communes de France.

Un terrible explosion a détruit les magasins de l'arsenal de Morges (Suisse). Un certain nombre d'ouvriers de l'arsenal et environ 70 internés français travaillaient dans les combles du long bâtiment qui forme à l'ouest la grande cour du château de Morges, à mettre en ordre des munitions apportées par l'armée française. Vers quatre heures et demie, une explosion terrible dispersa en les tuant les internés français, en tuant plusieurs, en brûlant et blessant beaucoup; la poudre qu'ils maniaient avait pris feu au moment où l'on achevait de clouer une caisse de cartouches, disent les uns, par l'explosion d'une cartouche dont le fulminate aurait pris

feu quand on en enlevait la balle, disent les autres. Cette première explosion mit le feu aux combles du bâtiment servant de magasin à l'arsenal, et bientôt les flammes tourbillonnèrent sur des monceaux de poudre. La population attirée par l'explosion se pressait autour du foyer de l'incendie et les pompes ne parvenant à battre pour essayer de conjurer de nouveaux désastres, quand une seconde explosion plus terrible que la première fit voler en éclats la salle d'artillerie attenante au mur occidental du château. Cette explosion fut épouvantable et lança à cent mètres et plus de distance les poutres de la toiture. L'une d'elles atteignit la tête d'un citoyen de Morges, le lieutenant Thury, aide-major du bataillon de sapeurs, qui venait de faire la campagne de Jura, et chef de l'une des pompes de Morges; ce père de cinq enfants, aimé et estimé de chacun, tomba pour ne plus se relever!

Au-dessous des magasins d'équipement et de harnachement qui brûlaient dans les combles, étaient entrées depuis peu de jours de leur service en guerre, et les vingt-quatre coffres de cette batterie contenaient environ 700 obus, tirés par les autres projectiles explosibles. Au moment de l'effondrement du magasin, l'incendie, éparpillé dans les caissons, fit éclater l'un après l'autre ces obus, qui semblaient leurs fragments à 200 et 300 mètres du foyer de ce volcan. Jusqu'à sept heures, ce fut un feu roulant d'explosions. Enfin, le feu s'éteignit; tout avait brûlé, tout avait éclaté, et, cependant, durant la nuit, et jusqu'au 5 mars, à midi, des explosions violentes sont venues encore de moment en moment rappeler que le danger n'était pas entièrement disparu, et empêchant d'aller chercher parmi les débris les tristes restes des victimes.

Le nombre des malheureux qui ont succombé est de vingt-trois. Treize cadavres ont été recueillis jusqu'à présent. Le chiffre des blessés est bien supérieur. Quant aux dégâts matériels du château et de ses dépendances, des maisons et rues avoisinantes, ils échappent à toute description: toits enfoncés, tuiles gisant sur le sol, vitres brisées, portes et fenêtres arrachées de leurs gonds, scènes de destruction qu'achève le deuil qui frappe toute la population vaudoise et étrangère. Trop de victimes d'hommes ont été fauchées dans leur fleur pour qu'on s'attache à quelques pertes matérielles.

Quant aux dégâts matériels du château et de ses dépendances, des maisons et rues avoisinantes, ils échappent à toute description: toits enfoncés, tuiles gisant sur le sol, vitres brisées, portes et fenêtres arrachées de leurs gonds, scènes de destruction qu'achève le deuil qui frappe toute la population vaudoise et étrangère. Trop de victimes d'hommes ont été fauchées dans leur fleur pour qu'on s'attache à quelques pertes matérielles.

Deux heures. — Le 5 0/0 a été coté à 31 fr. 05 ou 31 fr., comme hier. La cote ne s'écarte guère de ce prix; l'emprunt a débuté également au cours de la veille, à 31 fr. 85 ou 31 fr. 90. On reste toujours sur le qui-vive; une grande incertitude pèse sur le marché. La question politique intérieure est le seul obstacle à la reprise des affaires.

Le 5 0/0 italien est lourd, à 35 fr. 80, coupon détaché. Les actions des chemins autrichiens ont débuté en baisse de 2 fr. 80; ils se sont relevés presque aussitôt à 780 fr., c'est-à-dire en hausse de 2 fr. 30 maintenu. Les Lombards se traitent à 568 fr. 75, en liquidation. Baisse de 3 fr. sur les actions du Crédit foncier, cotées à 937 fr. Celles de la Société générale sont inscrites à 302 et 305 fr., comme hier.

Les affaires sur les actions de nos lignes de chemins de fer sont très-faibles, mais les cours assez fermes; l'Est, 460 fr.; le Lyon, 850 fr.; le Nord, 935 fr., après 932 fr.; l'Orléans, 752 fr. Trois heures. — Le 5 0/0 reste à 31 fr. 05, sans changement. L'emprunt finit à 31 fr. 90, sans hier également. Le 3 0/0 italien, à 35 fr. 80, dernier cours. Baisse, 20 c.

ÉTAT CIVIL DE NANCY. Naissance: 3 garçons, 40 filles. — Mariages: 12. Décès: 53. — Le 5 mars: Franck Bernard, 24 ans, garde mobile français (ambulance du Sacré-Cœur). — Le 5: François Lalland, 50 ans, soldat français (id.). — Le 6: Martin Ammer, 22 ans, soldat bavarois (id.). — Le 6: Jeanne Bedoin, 70 ans, rentière, célibataire. — Le 7: Caroline Lévy, 35 ans, rentière, veuve de Baruch Weill, négociant; Sébastien Robert, 13 ans, 8 mois, contremaître, célibataire; Guillaume Droth, soldat prussien (hosp. militaire); Louise-Marie-Dolphe Bernard, 50 ans, religieuse de la communauté du Sacré-Cœur; Marie-Césarine-Emma-Edmée Pau, 25 ans, sans profession, veuve de Pierre-Dominique Maillot, vigneron. — Le 8: Suzanne Steinhilber, 43 ans, journalière, veuve de Pierre Carré, bachelier; à Frouard (hôpital Saint-Charles); Michel Kompalla, 29 ans, soldat prussien (amb. du dépôt de mendicité); Marguerite Kunz, 81 ans, rentière, veuve de Sébastien Husson; Charles Lohse, 50 ans, soldat saxon (amb. Saint-Jean); Anne-Marie Hamel, 48 ans, épouse de Pierre-Alexandre Courtois, employé au chemin de fer; Jean-Pierre Taneur, 74 ans, journalier, célibataire; Catherine Séve, 58 ans, tailleur, épouse de Louis-Germain Féron. — Le 9: Jean-Nicolas Dubois, 82 ans, capitaine en retraite, chevalier de Légion d'honneur, célibataire; Nicolas Ferry, 72 ans, vigneron à Champigneulle (hosp. Saint-Charles). Décès au-dessous de dix ans: 8.

Le géant: HINZELIN.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

BELLE PROPRIÉTÉ. A VENDRE, A LONG CAÏR, Située à Dombasle, près de Saint-Nicolas (Meurthe), à deux kilomètres 1/2 du chemin de fer. Maison en forme de pavillon au milieu d'un clos; superficie, environ 40 ares; propre à une famille: pelouse, bosquets, arbutus d'argent et arbres à fruit, potager, quinquette, treille, petit bois, etc.; tout en parfait état et en plein rapport. L'acquiescement, s'il le désirait, avoir en plus à l'occasion de 80 ares, le tout clos de murs et d'un ancien contenant. S'adresser à M. Broton, ancien brasseur à Dombasle, propriétaire.

On demande des ouvriers dragistes. M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

Vente Mobilier. après décès, RUE SAINT-NICOLAS, 30 (Au deuxième étage, sur la cour). Le mercredi 15 mars 1871, à une heure de l'après-midi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un très-beau mobilier, consistant en: Chaises et buffet de salle à manger en vieux chêne sculpté, meuble de salon composé d'un canapé, 4 chaises, 2 fauteuils en bois noir garni en soie, table de salon en palissandre, rideaux et tentures de soie. Deux meubles de chambre à coucher, composés de lits en noyer et en acajou, avec coussins, chaises, commodes, fauteuils, rideaux, commode-sécretaire et secrétaire; de plus, un très-beau piano en palissandre et dans un parfait état. Grande armoire à linge en noyer, chaises, tables diverses, 3 très-belles pendules, can-

TRAIN DE CULTURE Pour cause de cessation d'exploitation, A FORCÈLES-SAINT-GONGON. Le mardi 14 mars 1871, à neuf heures du matin, au domicile et à la requête de M. Claude Louis Maire, cultivateur à Forcèles-Saint-Gongon, il sera procédé, par le ministère de l'huissier Piérot, de Vézelize, à la

TERRAIN à vendre, avec maison d'habitation, dans un quartier très agréable, à Nancy, rue de la République, n° 7. S'adresser rue de la Sulgrière, n° 7.

M. Guillaume, rue des Ponts, 88, demande 4 des ouvriers hadigeonnens.

— Eh bien ! gardez-la pour ceux qui perdront la jambe ou le bras, mais faites vite. — Et se met sa pauvre cravate bleue toute sanglante encore dans la bouche, se couche et tend la main. — L'opération faite : — Avez-vous beaucoup souffert ? — Oui, mais, que voulez-vous ? faut que les pauvres gens s'aident !

Faits divers.

Paris, 3 mars. Une réunion de députés de la garde nationale de Paris a pris la résolution suivante : « Dans le cas où l'Assemblée nationale continuerait à siéger à Bordeaux ou dans une ville autre que Paris, la République du département de la Seine serait proclamée. Si la France se prononçait pour une monarchie, Paris maintiendrait la forme de gouvernement républicaine. »

Bordeaux, 3 mars. D'après la Gironde, le gouvernement a reçu de Paris, en date du 4, une dépêche ainsi conçue : « La fabrique de la garde ont été attaquées à plusieurs reprises par les troupes militaires à Paris sont aujourd'hui, le got Paris des troupes com A Bordeaux régnent

Les bureaux de l'inspecteur général ont été attaqués à Paris sont aujourd'hui, le got Paris des troupes com A Bordeaux régnent

La proposition de translation de l'Assemblée nationale de Paris, a été considérée.

Les troupes allemandes ont été envoyées à Paris, le 4 mars, les environs

On écrit de Lyon, le 4 mars. Le drapeau tricolore flotte de nouveau sur et sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le conseil municipal de Lyon, le 4 mars. Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le conseil municipal de Lyon, le 4 mars. Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

On lit dans la Gazette de France, le 4 mars. Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Le drapeau rouge flottait sur le balcon est de des Terreaux, un dr lugubre.

Dans le Midi, le fourrage est plus cher qu'il ne l'a jamais été de mémoire d'homme. Le foin se vend à Lyon 50 fr. le quintal métrique, ce qui met le litre de 300 grammes à 45 centimes. En considérant la quantité nutritive contenue dans le foin en comparaison du pain, il s'ensuit qu'on épargnerait cent pour cent en donnant du pain à manger aux chevaux au lieu de foin.

Dernier Courrier.

Paris, 3 mars. Des commandants de la garde nationale demandent le droit d'être leur commandant en chef. Une ligne se forme en vue d'empêcher l'emploi d'ouvriers allemands à Paris.

L'escadre de la Méditerranée va être désarmée. Le Mont-Valérien a été remis aux autorités françaises. La musique d'Offenbach est interdite dans les théâtres.

M. Ernest Picard s'est rendu à Versailles pour régler les conditions du serment de ses soldats.

feu quand on en enlevait la balle, disent les autres. Cette première explosion mit le feu aux combles du bâtiment servant de magasin à l'arsenal, et bientôt les flammes tourbillonnaient sur des nuages de poudre.

La population attirée par l'explosion se pressait autour du foyer de l'incendie et les pompes se mettaient à battre pour essayer de conjurer de nouveaux désastres, quand une seconde explosion plus terrible que la première fit voler en éclats la salle d'artillerie attenante au mur occidental du château. Cette explosion fut épouvantable et lança à cent mètres et plus de distance les pontes de la toiture. L'une d'elles atteignit la tête un citoyen de Morges, le lieutenant Thury, aide-major du bataillon de sapeurs, qui vint de faire le camp de la Jura, et chef de l'une des pompes de Morges; ce pauvre homme ne put se relever.

Au-dessous des magasins d'équipement et de harnachement qui brûlaient dans les combles, étaient remises trois batteries d'artillerie qui étaient rentrées depuis peu de jours de leur service.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

feu quand on en enlevait la balle, disent les autres. Cette première explosion mit le feu aux combles du bâtiment servant de magasin à l'arsenal, et bientôt les flammes tourbillonnaient sur des nuages de poudre.

La population attirée par l'explosion se pressait autour du foyer de l'incendie et les pompes se mettaient à battre pour essayer de conjurer de nouveaux désastres, quand une seconde explosion plus terrible que la première fit voler en éclats la salle d'artillerie attenante au mur occidental du château. Cette explosion fut épouvantable et lança à cent mètres et plus de distance les pontes de la toiture. L'une d'elles atteignit la tête un citoyen de Morges, le lieutenant Thury, aide-major du bataillon de sapeurs, qui vint de faire le camp de la Jura, et chef de l'une des pompes de Morges; ce pauvre homme ne put se relever.

Au-dessous des magasins d'équipement et de harnachement qui brûlaient dans les combles, étaient remises trois batteries d'artillerie qui étaient rentrées depuis peu de jours de leur service.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

La peste bovine régnait parmi le bétail et les chevaux à Paris.

LE NATIONAL DE L'EST.

Nancy, le 4 Avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

BUREAUX : RUE DE GUISE 15 (ANCIENNE RUE SAINT-PIERRE).

MARDI 4 AVRIL 1871.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

Pour la Meurthe, les Vosges et la Meuse : 7 francs par trimestre, 14 francs par semestre.

28 FR. PAR AN.

Pour les autres départements 32 francs.

Annances : 20 cent. la ligne

Réclames : 30 cent.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

LE NATIONAL DE L'EST.

Nancy, le 4 Avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

LE NATIONAL DE L'EST.

Nancy, le 4 Avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

Paris, 3 avril 1871.

Le préfet de la Meurthe porte à la connaissance du public la dépêche suivante du Chef du Pouvoir exécutif du Gouvernement français qu'il a reçu le 3 avril 1871.

</

